



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-022-2026-01

PUBLIÉ LE 14 JANVIER 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Pôle RH en santé

IDF-2026-01-13-00007 - Arrêté n° ARS / DOS / 2026 - 004 portant ouverture des périodes de dépôt des demandes d'attestation permettant un exercice provisoire mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique en application du Décret n° 2024-1191 du 19 décembre 2024 (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole

IDF-2026-01-13-00006 - Publication par voie d'extrait des autorisations tacites du préfet de la région Île-de-France relatifs au contrôle des structures agricoles (1 page)

Page 7

IDF-2025-12-30-00016 - Publication par voie d'extrait des autorisations tacites du préfet de la région Île-de-France relatifs au L. 333-2 du code rural et de la pêche maritime (loi dite Sempastous) (1 page)

Page 9

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-01-13-00007

Arrêté n° ARS / DOS / 2026 - 004 portant
ouverture des périodes de dépôt des demandes
d'attestation permettant un exercice provisoire
mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1
du code de la santé publique en application du
Décret n° 2024-1191 du 19 décembre 2024

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°ARS / DOS / 2026 - 004

Portant ouverture des périodes de dépôt des demandes d'attestation permettant un exercice provisoire mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique en application du Décret n° 2024-1191 du 19 décembre 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1431-2, L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 ;
- VU La loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, notamment son article 35 ;
- VU Le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, notamment son article 2 ;
- VU Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 33 ;
- VU Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, Monsieur Denis ROBIN, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins de l'ARS Ile-de-France ;
- VU Le décret n° 2024-1191 du 19 décembre 2024 relatif aux modalités de délivrance de l'attestation permettant un exercice provisoire mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique ;
- VU Le décret n° 2024-1190 du 19 décembre 2024 relatif aux praticiens associés contractuels temporaires ;
- VU L'arrêté du 13 février 2025 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2025 fixant le ressort géographique des commissions compétentes pour l'examen des demandes d'attestation d'exercice provisoire mentionnée aux articles L. 4111-2-1 et L. 4221-12-1 du code de la santé publique ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Le présent arrêté s'applique pour l'année 2026 ;
- ARTICLE 2 :** Les périodes d'ouverture de la plateforme de dépôt en ligne des dossiers de demande d'attestation permettant un exercice provisoire sont les suivantes :
- du **15 janvier au 1^{er} avril 2026** inclus pour la première période
 - du **1^{er} août au 1^{er} octobre 2026** inclus pour la seconde période.
- ARTICLE 3 :** Les spécialités pour lesquelles les établissements publics de santé, les établissements privés à but non-lucratif et les établissements sociaux ou médicaux-sociaux de la région Ile de France peuvent déposer leurs dossiers de demande d'attestation permettant un exercice provisoire pendant ces deux périodes d'ouverture sont précisées en annexe 1 du présent arrêté ;
- ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France ;
- ARTICLE 5 :** Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet, dans les deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs :
- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France,
 - soit d'un recours contentieux, formé par toute personne ayant intérêt à agir, auprès du tribunal administratif compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr .

Fait à Saint-Denis, le 13 Janvier 2026

Pour le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Et par délégation
Le Directeur de l'Offre de soins

Signé

Arnaud CORVAISIER

ANNEXE 1

Spécialités
Anesthésie-Réanimation
Chirurgie orthopédique et traumatologique
Chirurgie viscérale et digestive
Gériatrie
Gynécologie obstétrique
Hépatogastro-entérologie
Médecine cardiovasculaire
Médecine d'urgence
Médecine générale
Neurologie
Pédiatrie
Pneumologie
Psychiatrie
Radiologie et imagerie médicale

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2026-01-13-00006

Publication par voie d'extrait des autorisations
tacites du préfet de la région Île-de-France
relatifs au contrôle des structures agricoles

Publication par voie d'extrait des autorisations tacites du préfet de la région Île-de-France relatifs au contrôle des structures agricoles

N° Dossier	Commune	Références cadastrales parcelles	Surfaces autorisées	Identité du demandeur	Date d'enregistrement de la demande complète	Date de l'autorisation d'exploiter tacite
95-2025-24	AMENUCOURT	B 69, B 64, B 79, B 70, B 87, B 71, B 72, B 73, B 74, B 80	107 ha 70 a 51 ca	SCEA LES PRES FERTILES	31/07/2025	01/12/25
	LA ROCHE GUYON	A 8, A 21				

Paris, le 13 janvier 2026

La chef du service régional d'économie agricole

signé

Emilie
CAVAILLES

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2025-12-30-00016

Publication par voie d'extrait des autorisations
tacites du préfet de la région Île-de-France
relatifs au L. 333-2 du code rural et de la pêche
maritime (loi dite Sempastous)

Publication par voie d'extrait des autorisations tacites du préfet de la région Île-de-France relatifs au L. 333-2 du code rural et de la pêche maritime (loi dite Sempastous)

N° dossier	Société faisant l'objet de la prise de contrôle		Personne autorisée à la prise de contrôle		Date de l'accusé réception de la SAFER	Date de l'autorisation
	Dénomination sociale	N° SIREN	Dénomination sociale	N° SIREN		
OS7525003101	GVF les Abeilles	514542877	Domaine Berthelemot Brigitte - SCE	388723314	19/06/2025	19/10/2025

PARIS le 30 12 2025 La chef du service régionale d'économie agricole

Signé

Emilie CAVAILLES